



Mairie

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de classement dans le domaine public communal
des voies privées ouvertes à la circulation et équipements
annexes du lotissement des Pins

Commune d'Agon-Coutainville (50230)

Vu la délibération du conseil municipal en date du 09/07/2018 enregistrée à la sous-préfecture le 16/07/2018

Vu l'arrêté du 10/01/2019,

Le Maire d'Agon-Coutainville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de classement dans le domaine public communal des voies privées ouvertes à la circulation et équipements annexes du lotissement des Pins.

A cet effet, Monsieur LASSERON Eric, a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique est consultable à la mairie d'Agon-Coutainville du lundi 18 février 2019 au mardi 5 mars 2019 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 16h45.

Où chacun pourra prendre connaissance du dossier et pourra faire part de ses observations soit en les consignants sur le registre d'enquête, soit en les adressant par écrit au Commissaire enquêteur à la mairie d'AGON-COUTAINVILLE, Avenue Louis Périer, BP 90062.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête publique pourront en obtenir communication à leur demande et à leur frais.

Le Commissaire enquêteur recevra à l'ancienne perception d'Agon-Coutainville à côté de la Mairie d'AGON-COUTAINVILLE :

- Le lundi 18 février 2019 de 9h à 11h ;
- Le mardi 5 mars 2019 de 16h à 18h.

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire seront tenus à la disposition du public à la Mairie d'AGON-COUTAINVILLE pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête.

Fait à Agon-Coutainville, le **30 JAN. 2019**

Le Maire

C. DUTERRE



2, Avenue Louis Périer
50230 AGON-COUTAINVILLE
☎ 02 33 47 07 56 - Fax 02 33 47 90 85
E-mail : mairie@agoncoutainville.fr

